

Appel au mécénat

PME / PMI / Artisan

Devenez mécène du Séchoir

Centre d'Art Contemporain - Mulhouse

Le Séchoir, centre d'art contemporain est installé à Mulhouse, au cœur d'une ancienne Tuilerie anciennement « Maison de La Céramique » de 1992 à 2002. Le lieu a rouvert ses portes en janvier 2015 à l'initiative de Rémi Lesage propriétaire des lieux.

Le Séchoir a la particularité d'être à la fois lieu d'exposition et lieu de création. Il est géré par une équipe d'une douzaine d'artistes d'horizons différents et regroupés au sein d'une association.

À côté des 300 m² d'espaces dédiés aux expositions collectives ou personnelles, sont installés neuf ateliers d'artistes.

À l'horizon 2017, une deuxième tranche comprenant une dizaine d'ateliers supplémentaires sera opérationnelle.

LE PROJET :

Le Séchoir, lieu de création

Accueillir des démarches artistiques affirmées, capables de se nourrir et de s'interroger mutuellement en ouvrant le lieu par une dynamique de location d'ateliers, de résidences d'artiste et/ou de workshops.

Le Séchoir, lieu d'exposition

Offrir un espace intermédiaire d'exposition sur l'agglomération mulhousienne accessible aux artistes dits « locaux » ; l'envisager comme un outil permettant une interaction forte entre les artistes occupant les ateliers du Séchoir et d'autres (nationaux et/ou internationaux) lors d'expositions thématiques, personnelles et de rencontres.

Le Séchoir, lieu d'expérimentation sociale

Interroger les processus de création individuelle engagés par l'artiste. Mutualiser les moyens et idées pour que ceux-ci circulent dans le Séchoir. Ainsi les ateliers seraient eux-mêmes des œuvres d'art « in progress » constituant un objet artistique plus global : Le Séchoir lui-même.

Le Séchoir, lieu de vie et d'échange

Les trois premiers mouvements créent le quatrième : faire du Séchoir un lieu de vie, d'échanges créatifs, inventifs et d'apprentissages.

- Ouverture au public des ateliers à l'occasion des vernissages ; travail en partenariat avec d'autres structures et projets mulhousiens, mais pas uniquement.
- L'interaction avec les départements limitrophes sera recherchée une fois Le Séchoir bien implanté dans le paysage culturel régional, puis sera étendue à l'Allemagne et la Suisse.

Afin de créer un autre rapport à la création artistique et aux lieux qui l'accueillent, Le Séchoir, en pratiquant la gratuité et en ne prenant aucune commission, propose un espace de diffusion différent pour le public qui devient acteur du lieu.

ÉVÉNEMENTS 2015

EXPOSITIONS

16/01 au 22/02 | **Étendue**

16/01 au 14/02 | **Les petits papiers**

20/02 au 21/03 | **Stalaktos**

13/03 au 19/04 | **1 + 1**

27/03 au 25/04 | **Corps habité**

1/05 au 24/05 | **Berlin calling**

1/05 au 24/05 | **Le dortoir**

5/06 au 14/07 | **No(w) future**

5/06 au 5/07 | **Poussières des autres**

11/09 au 18/10 | **Tout est rel-art-if**

6/11 au 20/12 | **François Bruetschy**

20/11 au 20/12 | **Vincent Schueller**

ÉVÉNEMENTS PONCTUELS

14/02 - **Concert**
dans le cadre du festival GÉNÉRIQ.

21/03 - **Rencontre & Dédicace**
Yoyo Maeght

23/02 au 01/03 - **Radio**
#Dialogues [Ré]créatifs

18/04 - **Performance**
Grande Chapelle

5/05 - **Séminaire**
Le textile dans l'Art contemporain

15/05 - **Corsano & Rasmussen**
Concert dans le cadre du festival météo

16/05 au 24/05
Ateliers ouverts

11/09 - **Performance**
Distorsion

08/10 - Conférence - **Rien est établi**
Carole Ecoffet

12/12, 13/12, 19/12 et 20/12
Ateliers en fête

En devenant Mécène du Séchoir, vous participez activement au développement de la création artistique de la région mulhousienne. Vous vous engagez à titre professionnel et votre entreprise devient elle aussi actrice de la scène artistique de ce territoire.

Le Séchoir a besoin de votre soutien pour poursuivre son projet, le développer, valoriser ses actions et leur donner toute leur mesure. Votre générosité et votre engagement sont reconnus depuis la loi du 1er août 2003 et vous permettent de bénéficier, lorsque vous faites un don, de réductions d'impôts significatives.

En effet, en devenant mécènes du Séchoir, les entreprises bénéficient des dispositions de la loi du 1er août 2003 en faveur du mécénat qui prévoit une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du montant des dons (dans la limite d'un plafond de 0,5% du chiffre d'affaire de l'entreprise avec possibilité de reporter l'excédent – si dépassement du seuil – sur les cinq exercices suivants) et des contreparties matérielles (communication, RP...) à hauteur de 25% du montant du don,

Soit un avantage global de 85% du montant du don pour votre entreprise !

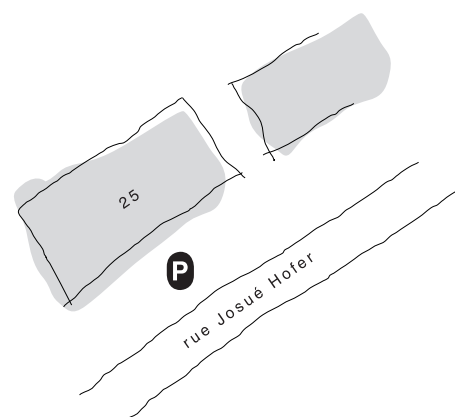
Le Séchoir propose plusieurs niveaux de mécénat pour les entreprises, pour connaître les contreparties proposées par le Séchoir ainsi que les différents niveaux de mécénat, contacter :

Matthieu Stahl - Trésorier du Séchoir.
contact@lesechoir.fr

Le Séchoir est également ouvert à toute possibilité d'échanges avec des entreprises (services, matériel). N'hésitez pas à nous contacter pour développer une collaboration avec votre société !

25 rue Josué Hofer
68100 Mulhouse

www.lesechoir.fr



Nom :

Prénom :

Entreprise :

Adresse :

Ville :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

Renseignements :
contact@lesechoir.fr

+ d'infos sur le mécénat culturel :

Site internet du Ministère de la Culture
Site internet Service Public.fr